

Présentation de l'activité Titres de GROUPAMA BANQUE

1. Activité

Prestations de services d'investissement exercées par Groupama Banque

Lors de sa séance du 23 juillet 2002, le COMITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT a prononcé l'agrément de GROUPAMA BANQUE en qualité de banque, notamment pour effectuer les services d'investissement ou connexes de :

- Réception-transmission d'ordres pour le compte de tiers ;
- Tenue de compte-conservation, GROUPAMA BANQUE ayant recours à un mandataire pour l'exercice de ce service d'investissement, la Société Générale.

Préalablement à l'obtention de cet agrément, les programmes d'activités correspondants ont fait l'objet d'une approbation par le CONSEIL DES MARCHES FINANCIERS, décision notifiée à GROUPAMA BANQUE le 12 juillet 2002.

Depuis le 1er novembre 2007, dans le cadre de la transposition de la directive MIF, GROUPAMA BANQUE est habilité à exercer le service de " conseil en investissement ".

Font l'objet d'une commercialisation les instruments financiers suivants :

- Les actions et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, transmissibles par inscription en compte ou tradition, admis aux négociations des marchés « réglementés » des pays de l'OCDE, des marchés réglementés de l'Espace économique européen (E.E.E.), ainsi que les marchés de New York (Dow Jones et Nasdaq) et Zürich (Swiss EBS Stocks) ;
- Les titres de créances (obligations, titres de créances négociables et titres de créances émis par l'Etat) admis aux négociations des marchés « réglementés » des pays de l'OCDE ;
- Les actions de SICAV et parts de FCP (OPCVM français et étrangers) éligibles à la commercialisation au regard de la réglementation française et de celle des pays concernés.

Sont exclus du périmètre de la commercialisation :

- Les opérations sur warrants et bons de souscription d'actions ;
- Les opérations sur le SRD et l'ensemble des instruments financiers à terme, y compris ceux négociés sur le MONEP et le MATIF.

L'offre de produits de GROUPAMA BANQUE porte essentiellement sur une gamme restreinte d'OPCVM choisis parmi ceux gérés par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. A ce stade, les OPCVM gérés par les sociétés de gestion d'actifs du groupe Société Générale n'en font pas partie.

Actif	Profil	Eligible au PEA
Groupama Prudence	Prudent	Non
Groupama Monétaire	Prudent	Non
Groupama Oblig CT	Prudent	Non
Groupama Equilibre	Equilibré	Non
Groupama Oblig LT	Equilibré	Non
Groupama Expansion	Equilibré	Non
Groupama Dynamisme	Dynamique	Non
Euro Capital Durable	Dynamique	Oui
Groupama Croissance	Dynamique	Oui
Groupama Monde action	Dynamique	Non
Groupama USActions	Dynamique	Non
Actions Techno Monde	Dynamique	Non
Actions Nouvelle Europe	Dynamique	Non
Groupama Japon Stock	Dynamique	Non

Depuis la fin de l'année 2004, GROUPAMA BANQUE distribue, par le biais des réseaux GROUPAMA des FCPI / FIP et FCPR dans le cadre de campagnes commerciales dédiées (en fin d'exercice).